



SOS : comment éviter la destruction des prairies sous-marines

Avec la fin du confinement et l'arrivée des beaux jours, on va assister à un déferlement sans précédent des bateaux de plaisance au large de nos côtes et dans le Parc national des Calanques. Les cercles nautiques l'ont bien compris et essaient d'anticiper la réduction des conséquences sur les fonds marins avec l'aide de la presse (Philippe Gallini, La Provence du 2 juin 2021).

La prairie de posidonies, l'écosystème le plus important et le plus riche de la Méditerranée est incontestablement la plus menacée, notamment par les ancres des bateaux et les conditions d'amarrage.

Une ancre, lorsqu'elle est mal utilisée, laisse derrière elle une saignée, bien visible dans l'herbier. Les dégâts occasionnés peuvent paraître anodins. Mais lorsque des milliers d'ancres sont jetées à la mer et que ce geste se multiplie à longueur de journée, le bilan est lourd. Les stries se croisent, se superposent, s'associent et se transforment en entailles, zébrures, sillons, chenaux et laissent la place à un peuplement en mosaïque ou à une tonsure de mattes mortes, phases finales de la mort des posidonies. Il est utopique de penser que ces espaces dévastés seront de nouveau colonisés par l'herbier, même si on arrête les dégâts des ancres. En effet, la croissance des rhizomes traçants est trop lente, évaluée à environ 1 cm par an ! (Figure 1)

UCL, grâce à son expérience et à ses contacts de collaboration, a à cœur d'intervenir, avec le relais des sociétés nautiques et des médias, pour informer les plaisanciers et les responsables maritimes, qu'il existe des solutions efficaces pour respecter l'intégrité et le rôle fondamental des écosystèmes des fonds marins.

L'une des solutions est le savoir-faire, c'est-à-dire le bon usage d'une ancre. Reprenons, à ce sujet, les propos de Michel Lamberti, Président de la Fédération des Sociétés Nautiques des Bouches-du-Rhône : « *Il suffit de mettre à l'eau une chaîne dont la longueur est égale à trois fois la hauteur d'eau présente sous le bateau ; soit 30 m si le fond est de 10 m* ». Mais on peut faire mieux encore, en évitant de mouiller dans l'herbier, en choisissant un fond de sable.

Mais on peut faire encore mieux en utilisant l'**ancre écologique** (Figure 2) inventée par Alain Maurin. Il n'est pas nécessaire d'acheter cette ancre. On peut garder son ancre habituelle en y ajoutant le kit « **Stop ancre** ». Son prix est dérisoire et l'opération à faire soi-même, ne dure pas plus de 10 minutes. Invention aussi simple, qu'efficace. Alain Maurin est à la disposition de tous pour présenter son invention à l'aide d'un clip vidéo montrant son efficacité sous la mer pour la sauvegarde des écosystèmes du fond dont les riches prairies sous-marines (Alain Maurin, gmpcontact@gmail.com, tél 07.83.42.37.03).

UCL propose également le **mouillage écologique** (Figure 3) d'après Augier H. (Manuel pratique pour sauver la Terre. Enjeux. Défis. Espérances. Sang de la Terre éditeur Paris, 2011, 590 p., page 163). Comme le montre le schéma, il consiste à utiliser, à la place du corps mort, un tire-bouchons géant relié à une bouée intermédiaire qui empêche le raclage des fonds par la chaîne.

Nous suggérons aussi d'intégrer ces connaissances dans le programme des épreuves des permis mer.

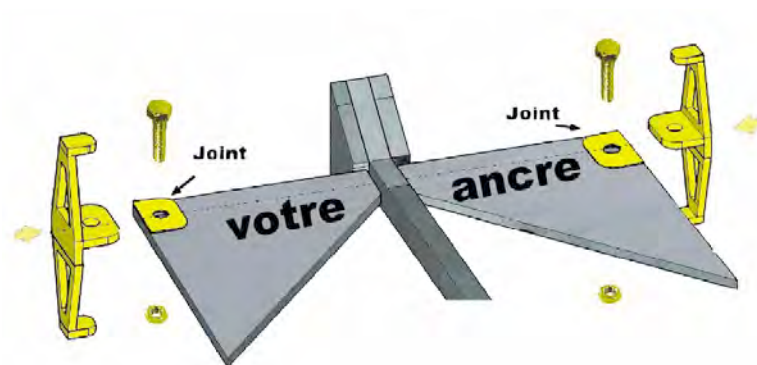
**La dénonciation ne sert qu'à envenimer les rapports humains,
l'information est la clef du succès.**

Figure 1



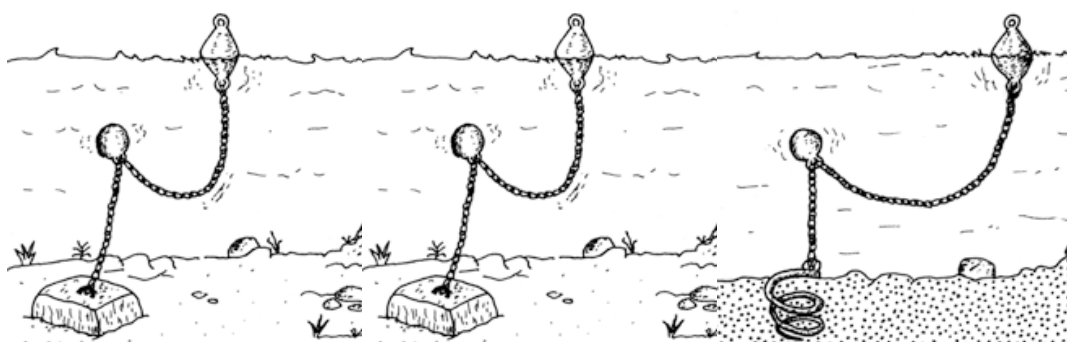
La prairie de posidonies intacte (à gauche) et très impactée par les ancrages (à droite).

Figure 2



l'ancre écologique inventée par Alain Maurin

Figure 3



le mouillage écologique d'après Augier H.

Flash Infos UCL est édité par l'association Union Calanques Littoral, 16 traverse des Baudillons 13013 Marseille

N° ISSN : en cours - **Directeur de la publication** : Henry Augier.

Avec la participation de : Renée Dubout, Chantal Thomas, Jacky Plauchud, Christian Guillaume, Eliane Nougier.

Mise en page Eliane Nougier

Site : <http://ucl.association.free.fr/> - **Forum** : <http://calanco.fr/forum/>

E-mail : unioncalanqueslittoral@gmail.com - **Facebook** : <https://www.facebook.com/UnionCalanquesLittoral/>